

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Commandement de la gendarmerie
outré-mer

Décision n° 30945 du 23 juillet 2020 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général du commandement de la gendarmerie outre-mer – branche « personnel servant en ambassade »

NOR : INTJ2016854S

Le commandant de la gendarmerie outre-mer,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 48455 du 5 décembre 2019 (NOR : INTJ1930013S),

Décide :

Article 1^{er}

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} septembre 2020 :

Hautier François NIGEND : 183272 NLS : 8033947

Article 2

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} septembre 2020 :

Lefrançois Frédéric NIGEND : 217907 NLS : 8064739

Baillet Sébastien NIGEND : 234107 NLS : 8086359

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 23 juillet 2020.

*Le général de division,
commandant la gendarmerie outre-mer,
J.-M. DESCOUX*